

1
(N° 145.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1834.

Amendemens déposés sur le projet relatif à l'entrée des toiles étrangères.

Proposition de M. Du Bus.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de revenir sur le vote qu'elle a donné, dans une séance antérieure, sur le mode de perception du droit sur les toiles, et d'accorder la préférence au mode de perception à la valeur, actuellement en usage. J'ai l'honneur de lui proposer en conséquence, d'accorder la priorité à la proposition de M. Rodenbach, et d'établir la discussion sur cette proposition.

DU BUS.

Amendement de M. DE ROO.

Je propose de fixer les droits des toiles de cinq à huit fils, à 40 francs au lieu de 30.

DE ROO.